



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 2 FEVRIER 2011

NOTE DE SYNTHÈSE

1 - INTERCOMMUNALITE

1-1 nouveaux délégués communautaires

1-1-1 remplacement de Madame ESNEE – ville de Joigny

En date du 15 décembre 2010, le conseil municipal de Joigny a délibéré à 30 voix pour (contre 3 voix contre) le remplacement de Madame Brigitte ESNEE par Madame Laurence MARCHAND pour siéger en qualité de membre suppléant au conseil communautaire de la Communauté de Communes du Joviniens, à compter du 15 décembre 2010.

Il est donc demandé au Conseil Communautaire d'enregistrer cette délibération.

1-1-2 désignation des délégués titulaires et suppléants de la commune de Saint-Aubin-sur-Yonne

Le 17 décembre 2010, le conseil municipal de Saint-Aubin-sur-Yonne a délibéré à 9 voix pour (contre 2 abstentions) la désignation de ses délégués titulaires et suppléants pour siéger au sein du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Joviniens, à savoir :

- Délégués titulaires
 - . M. Jean-Pierre BAUSSART
 - . Mme Valérie BRUSIN
 - . M. Louis BOUCHERON

- Délégués suppléants
 - . M. Dominique JOMAS
 - . Mme Patricia JEANSON
 - . M. Sébastien GOURDON.

Il est demandé au Conseil Communautaire d'enregistrer cette délibération et d'installer les nouveaux délégués au Conseil Communautaire.

1-2 désignation des membres délégués dans les différentes commissions

1-2-1 commune de Saint-Aubin-sur-Yonne

Le 17 décembre 2010, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Aubin-sur-Yonne a désigné par 9 voix pour (contre 2 abstentions) les délégués qui siègeront au sein des différentes commissions de la Communauté de Communes du Joviniens, à compter du 1^{er} janvier 2011, à savoir :

- . **commission des finances et transferts de charges**
 . titulaire : M. Jean-Pierre BAUSSART
- . **commission d'aménagement et habitat**
 . titulaire : Mme Valérie BRUSIN
- . **commission développement économique**
 . titulaire : Mme Valérie BRUSIN
- . **commission voirie**
 . titulaire : M. Jean-Pierre BAUSSART
- . **commission environnement**
 . titulaire : M. Louis BOUCHERON
- . **commission déchèterie**
 . titulaire : M. Louis BOUCHERON

Il est demandé au Conseil Communautaire d'intégrer ces nouveaux délégués au sein desdites commissions.

1-3 transfert de voirie communautaire

1-3-1 commune de Saint-Aubin-sur-Yonne

Le 17 décembre 2010, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Aubin-sur-Yonne à l'unanimité a listé les voies communautaires, dans le cadre du transfert de voirie.

La liste est la suivante :

- **Route de la Tuilerie**, de la route Nationale au Hameau de la Tuilerie
- **Chemin de la Ferrante**, de la route de la Tuilerie jusqu'au N° 16
- **Chemin de Travers**, de la route de la Tuilerie à la rue de la Vallée
- **Rue de la Vallée**, de la route nationale jusqu'à 70 mètres dans le chemin de la Vallée
- **Rue des Halliers**, de la rue de la Vallée au chemin des Orchies
- **Chemin du Bas de Migraine**, du chemin des Orchies sur une longueur de 100 m
- **Chemin des Orchies**, de la Nationale à la rue des Halliers
- **Rue des Ormes**, de la Nationale à la route de Cézy
- **Rue de l'Eglise**, de la route Nationale à la rue des Ormes
- **Rue de Presles**, de la rue des Ormes au Chemin du Port,
- **Rue du Lavoir**, de la rue des Ormes au Chemin de Halage
- **Chemin de Halage**, du pont du canal de Cézy jusqu'à la limite de Villecien
- **Chemin du Port**, du chemin de Halage à la rue de Presles
- **Rue d'Epizy** à Sous-Villiers de la limite de Joigny sur 100 m
- **Sentier d'Epizy** à Sous-Villiers, de la route de Paris à la rue d'Epizy.

Il est donc demandé au Conseil Communautaire de prendre acte de cette liste.

1-4 extension du périmètre de la Communauté de Communes du Jovinien

1-4-1 La Celle Saint-Cyr

En date du 21 janvier 2011, le Conseil municipal de la commune de La Celle-Saint-Cyr a délibéré à 12 voix pour (contre 1 abstention) l'adhésion à la Communauté de Communes du Jovinien à compter du 1^{er} janvier 2012. Il est donc proposé au Conseil Communautaire d'accepter cette demande. Il est rappelé que chaque conseil municipal sera appelé à se prononcer également sur cette intégration dans un délai de 3 mois à compter de la notification de la délibération du Conseil Communautaire, au-delà la décision est réputée favorable. L'accord est acquis à la majorité qualifiée.

2 – RESSOURCES HUMAINES

2-1 régime indemnitaire du personnel intercommunal

Il est demandé au Conseil Communautaire :

- D'approuver la reconduction du régime indemnitaire des agents de la Communauté de Communes : la directrice générale des services, la directrice générale adjointe, la chargée de mission économique, la secrétaire, les adjoints techniques du service de collecte et de la déchèterie

3- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

3-1 Contrat de Redynamisation du Site de la Défense de Joigny (document cadre joint)

Il est proposé au Conseil communautaire d'examiner le document ci-joint et d'autoriser le Président à le signer.

3-2 engagement des projets

3-2-1 « Champs Blancs » à Joigny

Le Bureau et la Commission Développement Economique proposent d'engager ce projet, comme suit :
Acquisition de 4 parcelles, issues de la parcelle cadastrée section ZM n°32 au quartier des Champs Blancs, face au lotissement Courtin :

- Le lot A1, d'une contenance de 3101 m²,
- Le lot A2, d'une contenance de 237 m²,
- Le lot B1, d'une contenance de 2 018 m²,
- Le lot B2, d'une contenance de 165 m²,

Pour un montant total hors frais d'acquisition de 88 336 € (soit 16 €/m²).

Les lots A2 et B2 seront destinés à l'aménagement de la voirie. Le lot A1, d'une contenance de 3 101 m², sera rétrocédé au cours de l'année 2011 au Centre Hospitalier Spécialisé d'Auxerre, pour construction d'un nouvel établissement. Le lot B1 sera rétrocédé à une clinique vétérinaire.

Une partie des coûts de VRD sera répercutée sur le prix de revente (2 €/ m²).

Le plan de financement est le suivant :

Postes de dépenses	Montant HT	Ressources		
Acquisition : <i>base : 5521 m² x 16 €/m²</i>	88 336 €	Hypothèse revente du terrain aménagé 18 €/m ² x 5 119 m ²	92 142 €	
		Base subventionnable : 126 194 €		
Etude APS, maîtrise d'œuvre, honoraires et travaux :	130 000 €	Etat - DETR	37 858 €	30 %
		Conseil général	37 858 €	30 %
		Autofinancement	50 478 €	40 %
Total 2	218 336 €	Total 2	218 336 €	100 %

3-2-2 Pépinière d'entreprises sur le site du 28^{ème} groupe géographique à Joigny

Le Bureau et la Commission Développement Economique proposent d'engager ce projet, comme suit :
L'acquisition de l'ensemble immobilier à l'euro symbolique a été actée lors d'un précédent conseil. Il s'agit maintenant d'engager le projet au vu du rendu de l'étude qui a été examiné en commission.

Plan de financement proposé :

<i>Postes de dépenses</i>	<i>Montant HT</i>	<i>Ressources</i>		
- Démolition de bâtiments vétustes : 6000 m ² x 50 €	300 000 €	FEDER	1 636 800 €	30 %
		Etat – FNADT	324 000 €	23,83 %
- Construction d'un bâtiment neuf aux normes « HQE » d'une surface approximative de 2000 m ²	3 000 000 €	Etat - CRSD	976 000 €	
		CRB	500 000 €	9,16 %
		CGY	500 000 €	9,16 %
- Bassins d'infiltration	340 000 €	Autofinancement	1 519 200 €	27,95%
- Création de parkings	300 000 €			
- Travaux de terrassements et VRD	500 000 €			
- Aménagement paysager	500 000 €			
Total 2	5 456 000 €	Total 2	5 456 000 €	100%

3-2-3 Zone d'activités à Béon

Le Bureau et la Commission Développement Economique proposent d'engager ce projet.

Plan de financement proposé :

<i>Postes de dépenses</i>	<i>Montant HT</i>	<i>Ressources</i>		
Acquisition : base : 190 000 m ² x 2 €/m ²	380 000 €	Hypothèse revente du terrain aménagé 15 €/m ² x 12 000 m ²	1 800 000 €	
		Base subventionnable : 3 630 000 €		
Etude APS, maîtrise d'œuvre, travaux, accès très haut-débit :	4 600 000 €	FEDER	954 000 €	26,28%
		Etat – FNADT	500 000 €	13,77%
		Conseil régional	720 000 €	19,8 %
Aménagements routiers extérieurs	450 000 €	Conseil général	720 000 €	19,8 %
		Autofinancement	736 000 €	20,27%
Total 1	5 430 000 €	Total 1	5 430 000 €	100 %

3-2-4 Très Haut débit

Le Bureau et la Commission Développement Economique proposent de lancer une étude technique pour la desserte en fibre optique des zones d'activités (petite Ile et Béon) et de la pépinière d'entreprises : tracé, solutions techniques et coûts, ainsi qu'une amorce de réflexion quant aux déploiements futurs (1 : services publics, 2 : tous abonnés).

Montant estimé : 20 000 €

Cette étude sera financée à 50 % par prélèvement sur l'enveloppe du CRSD, et autofinancée pour la part restante soit 10 000 €.

4- FINANCES

4-1 adoption du Débat d'Orientation Budgétaire du budget principal pour l'exercice 2011 (document ci-joint)

Le Conseil Communautaire doit se prononcer sur les principales orientations budgétaires de la Communauté de Communes du Jovinien pour l'année 2011.

5- QUESTIONS DIVERSES

6- COMMUNICATIONS